

Madame, Monsieur,

Je vous sollicite concernant l'élaboration du PLU et la délimitation des zones inondables et naturelles humides définies en lien avec l'aléas inondation.

En effet, la zone s'étendant du canal à la route de la Bégaudais, incluant le cours d'eau l'Isac, sert de zone de gestion dans la régulation des flux du canal de Nantes à Brest sur les parcelles ZN033, ZN032 (code INSEE 44073) et impactent pour le PLU en cours, les zones : ZH 0164, ZH 0241, ZH0255, ZH0254, ZH0093, ZH0214, ZH0008, ZH0009, ZH00010 (code INSEE : 44221)

Après consultation du support de présentation du PADD 2024 et du PADD de 2017, la gestion interroge sur l'impact qu'elle a sur les zones naturelles et les zones urbaines du lotissement du bois Bregeais et influe sur le PLU en cours d'instruction.

- L'inondation artificielle du canal qui se déverse dans l'Isac impacte négativement celui-ci de plusieurs façons : l'érosion des berges de l'Isac, les inondations élargissent énormément le cours naturel de l'Isac. Celui-ci vient à se rapprocher de la route malgré les travaux d'empierrement pour protéger celle-ci entre l'entrée de la rue du Vannier et le chemin permettant aux personnes stationnant au niveau du parking de rejoindre le canal, via le petit pont.

Ensuite, de nombreux arbres anciens subissent les inondations répétées : le sol étant imbibée d'eau régulièrement : les arbres deviennent moins résistants aux tempêtes et plusieurs arbres s'effondrent régulièrement dans cette zone tampon et le long des berges de l'Isac. Les services municipaux de la commune sont intervenus plusieurs fois pour couper des arbres tombés au bord de l'Isaac ou présents au bout de l'espace vert du lotissement du bois Bregeais.

Ces arbres étant indispensables aux écosystèmes qui évoluent au fil des ans : les corbeaux et les mouches sont de plus en plus nombreux alors que certaines espèces (pics verts, martins pêcheurs et bergeronnettes, ...) le sont de moins en moins.

De même il y a de moins en moins de plantes à fleurs et d'arbustes persistants et la végétation se transforme petit à petit en grande prairie à herbes hautes. Les algues envahissantes du canal vont aussi rapidement se développer dans l'Isac. (Épisode d'algues de septembre à novembre 2024 à la Chevallerais)

De plus le seul moyen d'évacuer l'eau absorbée dans cette zone tampon est l'écoulement lent de l'Isac et ceci vient l'encombrer de nombreux embâcles, non présents naturellement en temps normal, ramassés dans cette zone tampon, qui le font déborder davantage et abîme certaines berges. L'aléas Inondation s'en trouve renforcé. L'eau du canal se retrouve très proche de la station d'épuration.

- Ensuite cette eau retenue dans cet espace impacte les terrains de la zone urbaine de l'actuel PLU. De plus en plus importante, l'eau s'infiltré au niveau des terrains de la zone urbaine du PLU. Les rapports officiels présents sur Géorisques ont fait d'ailleurs évoluer les risques pour nombres de maisons du lotissement à cause des risques de remontées de nappes. Ce qui n'était pas le cas il y a quelques temps encore... Ceci risquant d'entraîner une dévalorisation des terrains et des maisons.

Quels aménagements ou régulations sont prévus pour freiner cet impact sur les zones naturelles humides et zones urbaines de la Chevallerais présentes dans le PLU actuel ? La volonté du PADD étant aussi de préserver l'attrait touristique et la sauvegarde des zones naturelles et agricoles des

communes : le PADD tient-il compte de ce phénomène dans sa future approbation ou vote par les différents élus ? Quels seront les impacts sur l'aléas inondation et les zones inondables : ces inondations liées à l'intervention humaine et non directement par les risques climatiques modifiant le lit naturel de l'Isac ?

Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à ma demande et en espérant que ma démarche trouvera un écho favorable auprès des élus et des techniciens en charge du dossier, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur à l'expression de mes sentiments respectueux.